

ANNEE SCOLAIRE 20..-20..
ANNEXE 4

Maison Des Lycéens

La Maison Des Lycéens (MDL) du lycée Ampère est une association gérée par les élèves.
La MDL participe à l' *ANIMATION* du lycée :

- L'organisation *d'événements*: dans ou hors établissement
- L'achat de *matériel* pour les temps libres des élèves : ballons, jeux,...
- La création d'un *espace boissons chaudes*
- L'aménagement du *foyer des élèves*
- *Activités sportives*: aide financière pour adhérer à l'Association Sportive
- *Projets des élèves*, de classes, des délégués, du Conseil de Vie
- Lycéenne (CVL)...

Pour cela, une *adhésion de 10 euros* vous est demandée. Elle est facultative mais nécessaire au bon fonctionnement des diverses activités proposées aux adhérents.

La cotisation est valable TOUTE L'ANNÉE SCOLAIRE !!!

NOM :

Prénom :

Classe :

À versé pour la Maison des Lycéens, la somme de 10 euros

Par chèque à l'ordre de la MDL

En espèces

Fait à : Le :

Signature du représentant légal